



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et
Professeurs des Ecoles **FORCE OUVRIERE** de l'Enseignement Public
Syndicat départemental de l'Isère

Grenoble, le 7 mai 2015

à Madame la Directrice académique
de l'Isère

Objet : notes de service de certains IEN
Courriel du 5 mai 2015 de madame Isabelle Tadeev

Madame la Directrice Académique,

Nous avons été alertés par plusieurs collègues directrices et directeurs d'école de plusieurs circonscriptions, qui ont reçu de la part de leur IEN des consignes concernant le déroulement de scolarité des élèves. Ces collègues ont notamment attiré notre attention sur le calendrier, excessivement resserré, et en réalité très difficile à respecter.

Vos services ont envoyé un rappel à ce sujet le 5 mai, reprise d'un courriel du 16 mars, qui avait échappé à de nombreux directeurs. En effet, l'adresse d'expédition « sortie scolaire » a souvent induit une latence, voire l'impasse, dans la lecture du message.

La circulaire « appel 1^{er} degré » jointe au courriel du 16 mars reprend les consignes des IEN cités plus haut, qui sont erronées. En effet, à la lecture du décret de référence (N° 2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement des élèves), nous pouvons lire :

« Entrée en vigueur : le présent décret entre en vigueur le lendemain de sa publication pour les dispositions de son article 1er et, à partir de la rentrée scolaire 2015, pour ce qui concerne les dispositions de ses autres articles. »

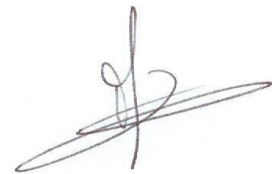
Par conséquent, nous vous demandons de faire le nécessaire auprès des IEN afin qu'une modification rapide soit envoyée dans toutes les écoles mentionnant que pour cette année scolaire, le dispositif à suivre est le même que l'an passé.

Il va de soi qu'aucun directeur ne saurait être inquieté pour ne pas avoir mis en œuvre des indications erronées, et il serait également juste de tenir compte des impossibilités de respect du calendrier.

Veillez recevoir, Madame la Directrice Académique, nos salutations les plus respectueuses,

Pour le bureau,

Martine Jarry



PS : L'immense majorité des collègues a été heurtée par le calendrier « proposé », qui de fait entre en totale contradiction avec la possibilité d'un dialogue constructif avec les parents des élèves concernés.

